



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2018- 18 du 27 mars 2018**

**OBJET - SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS  
SOCIALES**

Annexes :

Annexe financière 2018 Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Château des Enfants/crèche Meije  
Annexe financière 2018 Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Loustics/crèche Mélézin Villard St Pancrace  
Annexe financière 2018 Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Loustics/crèche Durance

Rapporteur : M. Jean-Louis CHEVALIER

Le 27 mars 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 mars 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

**Sont présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Ont donné pouvoir :**

- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
- M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
- M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD
- M. Gilles PERLI à M. Emeric SALLE
- M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Madame MARCHELLO quitte la salle du Conseil lors de la discussion et du vote de la présente délibération.

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par **l'Association 4, 3, 2, A**, dont le but est de lutter contre le décrochage scolaire en milieu rural et en faveur de la prévention de la délinquance,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 16 271,30 € formulée par **le Groupement d'Intérêt Public Mission Jeunes 05**, ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 000 € formulée par **l'Association 82 4000 Solidaires**, dont le but est l'insertion sociale des personnes démunies,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 39 000 € formulée par l'association **Le Château des Enfants** pour la gestion de la **crèche du Pays de la Meije** (12 places) située à La Grave,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'association **Trait d'Union** pour la gestion de la **micro crèche Les Eterlous** (10 places) située au Monétier les Bains,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 138 500 € formulée par l'association **Les Loustics** :

- Soit 88 400 € pour la gestion de la **crèche Durance** (20 places) située à Briançon,
- Soit 50 100 € pour la gestion de la **micro crèche Les Marmots du Mélézin** (10 places) située à Villard St Pancrace,

**Considérant** que l'ensemble de ces demandes de subvention se rapportent à des activités relevant expressément des compétences communautaires,

**Vu** l'avis de la Commission « Affaires Sociales » en date du 18 décembre 2017,

**Vu** l'avis du Bureau en date du 5 mars 2018,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de **l'Association 4, 3, 2, A,**
- Approuve le versement d'une subvention de **6 000 €** en direction du **Groupement d'Intérêt Public Mission Jeunes 05**
- Approuve le versement d'une subvention de **500 €** en direction de **l'Association 82 4000 Solidaires,**
- Approuve le versement d'une subvention de **39 000 €** pour 2018 en direction de l'association **Le Château des Enfants,** pour la gestion de la **crèche du Pays de la Meije** située à La Grave et le projet d'annexe financière 2018 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Le Château des Enfants, joint en annexe,
- Approuve le versement d'une subvention de **12 000 €** en direction de l'Association **Trait d'Union** pour la gestion de la **micro crèche Les Eterlous** située au Monétier les Bains,
- Approuve le versement d'une subvention de **46 000 €** pour 2018 en direction de l'association **Les Loustics,** pour la gestion de la **micro crèche Les Marmots du Mélézin** située à Villard St Pancrace, et le projet d'annexe financière 2018 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics, joint en annexe,
- Approuve le versement d'une subvention pour 2018 de **92 000 €** en direction de l'association **Les Loustics,** pour la gestion de la **crèche Durance** située à Briançon, et le projet d'annexe financière 2018 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics, joint en annexe,
- Autorise Madame la vice-présidente déléguée à la Petite enfance, à signer :
  - L'annexe financière 2018 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Le Château des Enfants pour la gestion de la crèche du Pays de la Meije,
  - l'annexe financière 2018 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics pour la gestion de la micro crèche Les Marmots du Mélézin,
  - l'annexe financière 2018 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec l'association Les Loustics pour la gestion de la crèche Durance.
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2018 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Date affichage : **30 MARS 2018**

Pour copie conforme  
Le Président  
Mairie des  
Hautes-Alpes  
BRIANÇON  
Gérard FROMM.



**Projet Annexe financière 2018  
A la convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020  
avec l'association « Le Château des enfants »  
Crèche du Pays de la Meije**

Entre :

la Communauté de Communes du Briançonnais, représentée par sa Vice-Présidente en exercice,  
Mme Anne-Marie FORGEOUX, dûment autorisée par délibération en date du 27 mars 2018,

D'une part,

Et

L'Association Le Château des Enfants, représentée par sa Présidente, Mme Fanny BARBE, crèche,  
05230 LA GRAVE,

D'autre part,

### **Préambule**

Une convention d'objectifs 2016-2020 a été conclue le 20 septembre 2016 entre la Communauté de communes du Briançonnais et l'association « Le Château des Enfants » ayant pour objet de développer et favoriser les conditions d'accueil de la petite enfance à l'échelle du territoire de la Haute Romanche.

Pour ce faire, un local d'accueil a été mis à disposition de l'association « Le Château des Enfants » situé au lieu-dit La Coinchette sur la commune de La Grave.

Ce local accueille une crèche de 10 à 15 berceaux.

L'article 3 de ladite convention, relatif aux conditions financières, précise que la communauté de communes du Briançonnais vote annuellement le montant du concours financier qu'elle apporte à l'association, subvention contribuant à couvrir en partie les charges salariales du personnel et les charges de fonctionnement.

Conformément à la convention, la demande formulée par l'association a été examinée au vu des justificatifs précisés dans l'article 4 de la convention.

## **Subvention 2018**

AR PREFECTURE

005-240500439-20180327-2018\_18-DE  
Regu le 30/03/2018

La capacité d'accueil de cet équipement d'accueil de jeunes enfants est passée de 10 à 12 places à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Sur décision du Conseil Communautaire en date du 27 mars 2018, la Communauté de Communes du Briançonnais versera à l'association « Le Château des Enfants » une subvention de 39 000 € (3 250 € / berceau x 12 berceaux) pour l'année 2018.

Fait à Briançon, le

La Présidente de l'Association  
« Le Château des Enfants »

La Vice- Présidente de la Communauté de  
Communes du Briançonnais

Mme Fanny BARBE

Mme Anne-Marie FORGEOUX



**Projet Annexe financière 2018  
A la convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020  
avec l'association « Les Loustics »  
Micro crèche Marmots du Mélézin**

Entre :

La Communauté de Communes du Briançonnais, représentée par sa Vice-Présidente en exercice, Mme Anne-Marie FORGEOUX, dûment autorisée par délibération en date du 27 mars 2018,

D'une part,

Et

L'Association Les Loustics, représentée par sa Présidente, Mme Marie COULET, siège social à la crèche Durance, 1 rue de la Soie, 05100 BRIANCON,

D'autre part,

### **Préambule**

Une convention d'objectifs 2016-2020 a été conclue le 2 juin 2016 entre la Communauté de communes du Briançonnais et l'association « Les Loustics » ayant pour objet de développer et favoriser les conditions d'accueil de la petite enfance sur la partie sud du territoire du Briançonnais.

Pour ce faire, un local d'accueil a été mis à disposition de l'association « Les Loustics » situé rue de l'Ecole sur la commune de Villard St Pancrace.

Ce local accueille une micro crèche de 10 berceaux.

L'article 3 de ladite convention, relatif aux conditions financières, précise que la communauté de communes du Briançonnais vote annuellement le montant du concours financier qu'elle apporte à l'association, subvention contribuant à couvrir en partie les charges salariales du personnel et les charges de fonctionnement.

Conformément à la convention, la demande formulée par l'association a été examinée au vu des justificatifs précisés dans l'article 4 de la convention.

## **Subvention 2018**

AR PREFECTURE

005-240500439-20180327-2018\_18-DE  
Regu le 30/03/2018

Sur décision du Conseil Communautaire en date du 27 mars 2018, la Communauté de Communes du Briançonnais versera à l'association « Les Loustics » une subvention de 46 000 € (4600 € / berceau x 10 berceaux) pour l'année 2018.

Fait à Briançon, le

La Présidente de l'Association  
« Les Loustics »

La Vice- Présidente de la Communauté de  
Communes du Briançonnais

Mme Marie COULET

Mme Anne-Marie FORGEOUX



**Projet Annexe financière 2018  
A la convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020  
avec l'association « Les Loustics »  
Crèche Durance**

Entre :

La Communauté de Communes du Briançonnais, représentée par sa Vice-Présidente en exercice, Mme Anne-Marie FORGEOUX, dûment autorisée par délibération en date du 27 mars 2018,

D'une part,

Et

L'Association Les Loustics, représentée par sa Présidente, Mme Marie COULET, crèche Durance, 1 rue de la Soie, 05100 BRIANCON,

D'autre part,

### **Préambule**

Une convention d'objectifs 2016-2020 a été conclue le 2 juin 2016 entre la Communauté de communes du Briançonnais et l'association « Les Loustics » ayant pour objet de développer et favoriser les conditions d'accueil de la petite enfance sur la partie centrale du territoire du Briançonnais.

Pour ce faire, un local d'accueil a été mis à disposition de l'association « Les Loustics » situé 1 rue de la Soie sur la commune de Briançon.

Ce local accueille une crèche de 20 berceaux.

L'article 3 de ladite convention, relatif aux conditions financières, précise que la communauté de communes du Briançonnais vote annuellement le montant du concours financier qu'elle apporte à l'association, subvention contribuant à couvrir en partie les charges salariales du personnel et les charges de fonctionnement.

Conformément à la convention, la demande formulée par l'association a été examinée au vu des justificatifs précisés dans l'article 4 de la convention.

**Subvention 2018**

Sur décision du Conseil Communautaire en date du 27 mars 2018, la Communauté de Communes du Briançonnais versera à l'association « Les Loustics », pour la gestion de la crèche Durance, une subvention de 92 000 € (4 600 € / berceau x 20 berceaux) pour l'année 2018.

Fait à Briançon, le

La Présidente de l'Association  
« Les Loustics »

Mme Marie COULET

La Vice- Présidente de la Communauté de  
Communes du Briançonnais

Mme Anne-Marie FORGEOUX